

Acte 1 du 10 janvier 1720 à Vénérolles :

« Je soussigné prêtre de la paroisse de Saint Thimotée e Vénérolles certifie avoir reçu en face de l'église paroissiale dudit lieu le mariage de Nicolas LENIN, fils de Géry LENAIN et de Madeleine PLATEAUX de cette paroisse avec Marie Madeleine GARLON de la paroisse de Saint Germain, après les fiançailles, bans, et autres actes observés suivant les coutumes prescrites par l'église et je n'ai reçu le mariage en notre dite église que par l'ordre de Mr GOURDON, doyen de Guise et curé de Saint Germain qui m'a déclaré avoir des raisons pour ce sujet. Le mariage a été célébré en présence des témoins qui ont signé avec moi le présent acte fait en l'église de Vénérolles ce 1^{er} octobre 1720 »